

tiennent pas seulement aux hommes, mais aux institutions.

» Dans les oligarchies parlementaires, les partis ont un passé historique, une politique traditionnelle et des hommes d'Etat qui en poursuivent l'application. Ces partis n'existent pas dans notre démocratie, et c'est à cette difficulté essentielle que se heurte facilement l'expérience de la République parlementaire.

» De bons esprits n'hésitent plus à prédire l'échec qui l'attend, mais cette vérité n'est pas encore évidente pour tous. Or, pour mener à bien la réforme des pouvoirs publics, il faut être porté par l'opinion, il faut que le peuple ait le sentiment que cette réforme est nécessaire.

» Le peuple ne s'attache qu'aux solutions nettes, et c'est là ce qui fait l'incurable faiblesse de cette Union conservatrice que tentent une fois de plus les droites réactionnaires.

» Chacun y cache son drapeau; chacun y dissimule le parti auquel il appartient.

» Ceux qui s'intitulent impérialistes se sont mis au service des Bourbonnais; ils n'ont fomenté la rébellion dans ma famille, que pour y chercher une excuse à leur défection. Je ne vous dirai rien de celui qu'ils mettent en avant : ma douleur paternelle étouffe mon ressentiment.

» Les Royalistes n'ont même pas un chef qui ose parler; il doit à la République ses millions et son grade. Qu'il reste lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.

» Cette monstrueuse alliance est faite de réticences et de dissimulations.

» Non ! la solution n'est pas là ! Je tiens à le dire bien haut, car je ne veux pas que le principe que je représente subisse une si grave déviation.

» C'est pour l'avoir défendu que j'ai été proscrit, rayé des cadres de l'armée, emprisonné. Je ne laisserai pas compromettre par ses pires ennemis la cause des Napoléons.

« En signalant ceux qui la désertent, je me souviens de cette parole de mon oncle : Se servir d'un parti pour l'attaquer le lendemain, de quelque prétexte qu'on s'enveloppe, c'est trahir. »

« Entre l'impuissance des uns et l'aveuglement des autres, j'estime que le patriotisme nous commande d'attendre que l'expérience qui se poursuit fasse éclater à tous les yeux la nécessité de la véritable solution.

« Ce jour-là, l'opinion exigera qu'une Assemblée investie du pouvoir constituant remette le peuple dans la plénitude de son droit et lui confie l'élection du chef de l'Etat.

« Ce mouvement de l'opinion, dans lequel j'ai pleine confiance, il nous appartient alors de le secondar de tous nos efforts ; soyez convaincu que je ne me déroberai pas à cette grande tâche.

« Le nom de Napoléon n'appartient pas à un parti, il appartient au peuple tout entier qui l'a toujours invoqué comme la sauvegarde de ses intérêts et de ses droits.

« Je ne veux pas le compromettre dans cette mêlée électorale dont nous n'avons rien à attendre et dont le pays n'a rien à espérer. »

« Votre affectionné. »

« NAPOLEON. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les poètes maudits

I

Ce n'est pas nous qui avons choisi pour les poètes dont nous allons entretenir nos lecteurs cette épithète romantique. Nous la trouvons dans une petite brochure, devenue très rare aujourd'hui, éditée l'an dernier (1). L'auteur, M. Paul

(1) « Les poètes maudits », par Paul Verlaine. Paris, 1894, Léon Vanier, 1 vol. in-18.

Le public n'a pas compris le sens de ces quatrains et a pour ainsi dire ignoré l'infortuné M. Mallarmé. Une « malédiction » pèse sur ce poète si grand que M. Verlaine ne trouve pas de louanges assez hautes pour l'atteindre : « l'éloge, dit-il, comme les déluges s'arrête à certains sommets. »

M. Stéphane Mallarmé est maudit parce qu'il s'adresse à quelques-uns, parce qu'il reste incompréhensible pour le plus grand nombre, parce qu'il s'expose aux railleries des ignorants. Les autres sont maudits parce qu'ils dorment dans l'oubli, parce que la gloire n'ira jamais les chercher. Ce sont des parias. Il leur plaît de souffrir cet ostracisme et montrent avec orgueil les pièces qui ont motivé l'arrêt dont ils sont victimes. M. Paul Verlaine n'attache cette étiquette que sur trois noms, nous savons que quelques-uns qu'il ne cite pas la méritent également. Quant à lui, désignons-nous froisser sa modestie, nous le considérons comme étant incontestablement le chef, le porte-lumière, le Lucifer de ces maudits.

Les poètes maudits forment un nouveau parnasse édifié, avec des matériaux hétérogènes, au lendemain de la guerre. Ils ont pris des pierres aux énormes monuments construits par Leconte de Lisle, et aux petits vide-bouteilles de François Coppée; Gattalo Mendès leur a prêté, n'ayant pas autre chose dans son bagage, un flacon d'opposax.

C'est alors que M. Verlaine écrivait des vers comme ceux-ci :

LES LOUPS (1)

Parmi l'obscur champ de bataille
Rédant sans bruit sous le ciel noir
Les loups obliques font ripaille
Et c'est plaisir que de les voir,

Agiles, les yeux verts, aux pattes
Souples sur les cadavres mous,
— Gueules vastes et têtes plates —
Joyeux, hâriasser leurs poils roux.

Un rauquement non moins que tendre
Accompagne les dents machant,
Et c'est plaisir que d'entendre
Cet hosannah vil et méchant.

Dans ce tableau sauvage nous reconnaissons l'imitation de M. Leconte de Lisle. Si nous tournons quelques pages, la marque de M. François Coppée nous apparaît dans de petits poèmes tels que *la Soupe du soir* ou *Paysage*. Il s'acheminait, en suivant la voie ouverte par ses devanciers, à un respect absolu de la forme. Nous insistons sur M. Verlaine pour deux motifs : il est le plus intéressant de la série et son histoire présente des traits généraux qui peuvent s'appliquer à l'évolution de ses amis.

Dans cette catégorie étroite de poètes, à laquelle s'est accrochée une agrégation de malades, de fous et de farceurs, on s'est occupé d'abord de fabriquer des vers impeccables. De bonne heure, on y a appris à préférer à un mot qui exprime nettement la pensée le mot sonore, au risque de donner un équivalent vague ou de faire un contre-sens. L'idée a donc dès l'origine reculé au second plan. Puis les élèves ont voulu aller plus loin que leurs

(1) *Jadis et Naguère*, un vol. in-18. Léon Vanier, édit.

supérieurs; aujourd'hui ils ne découvrent plus rien au delà. La poésie est devenue chez eux un instrument purement sensationnel. Ils tendent par une disposition de mots et par fois un arrangement architectural de lignes à affecter nos sens mais se soucient peu de modifier nos pensées. Si, par malheur, nous nous acharnons à comprendre la signification de chaque mot, nous nous imposons un labeur infructueux et nous nous privons du seul plaisir qu'on a voulu nous procurer. Les mots sont des notes ou des nuances qui n'ont de valeur que par leurs relations entre elles; elles forment un tout harmonieux dont nulle ne peut être distraite. Il est défendu d'en arracher un morceau. Cela est, si vrai que M. Verlaine se déclare impuissant à transcrire pour ses lecteurs quelques parties des poèmes de M. Mallarmé : « Il nous semble inutile d'en rien citer, dit-il. Inutile et impie. Ce serait tout démolir, tant le Mallarmé définitif est nu. Coupez donc un sein à une femme belle ! » Ou si vous vous plaignez de tel passage obscur, le biographe vous répondra que la clarté n'est qu'une grâce secondaire. La chose qui importe, c'est un vers nombreux, musical, rare.

Les personnes qui voudront bien se rappeler que les *Maudits* font exclusivement de la musique ou de la peinture pourront entreprendre la lecture de ces poèmes; elles seront assez souvent charmées par des assonances ou émerveillées par des colorations papillotantes. Mais si elles exigent davantage, elles gâteront leur plaisir. M. Paul Verlaine a pris soin d'ailleurs de fixer les règles de cet art difficile. Il est nécessaire de les lire avec soin :

La pièce où elles sont consignées est un peu trop étendue pour que nous la citions tout entière. En voici les deux dernières strophes, nous assumons la responsabilité d'une mutilation sacrilège.

De la musique encore et toujours !
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qu'il fuit d'une âme en allée
Vers d'autres cieux à d'autres amours

Que ton vers soit la bonne aventure
Eparsé au vent crispé du matin
Qui va fleurant la menthe et le thym...

Profitons de ces points de suspension. Le poète est catégorique, plus haut il réclamait la nuance, pas la couleur, rien que la nuance, mais il tient surtout à la musique. Le vers ne vaut rien s'il n'est pas musical. Le poème doit être une sonate. Ceux-là commettent une erreur grossière qui demandent aux phrases de ces compositions symphoniques une signification en langage vulgaire.

Les *maudits* répondront aux questionneurs : écoutez-vous, nous ne sommes pas du même monde, nous sommes des artistes, nos vers sont de l'or, du marbre, de la couleur, de la musique.

Et tout le reste est littérature

Le chef l'a déclaré; telle est la conclusion logique de leur art poétique.

Maintenant que nous avons la clé, nous pouvons pénétrer dans ce temple étrange où les *maudits* accomplissent les cérémonies de leur culte mais nous prendrons garde de ne pas nous introduire par la porte de communication, dans la brasserie qui y est attenante.

PAUL D'ARMON.

(1) Un vol. in-8, Léon Vanier, édit.

ns de fati-

Monsieur
un homme

BOURG.

ns

vingt
sept octo-
après-midi.

ent d'être
se Bonland
d'architec-
t fr.

orative va
sur la fa-
gène Dela

ix

rics

an

indises

chandises,
merce pa-
isquent de
mporte de

vojetés par
rendraient
Halle aux
marchan-
les abords
de du Lou-
centrales.

millions,
mis à la
plus exac-
promigres

Paris pro-
position.
ait à sup-
la trans-
millions.
portant à
stant à la
e, le com-
r, attendu
i est due
dies qu'il
la Bourse
était in-

cipal, l'é-
bourdes
sation et
une rede-
bont de
addition-
commerce
se appar-
commerce.
elle de la
Bourse
icté. Elle
de la lé-
dit appar-
et non à

Assurément, la France est inquiète. Elle a le sentiment des fautes commises; elle voit la ruine qui menace ses intérêts communs. Mais elle comprend que ceux qui la gouvernent, comme ceux qui veulent la prendre, sont incapables d'assurer la solution qu'elle attend.

Qu'est-ce que les partis d'opposition lui offrent pour sortir de la crise?

À droite, une restauration monarchique; à gauche, des réformes mal définies qui continuent à l'utopie.

La France ne veut ni de l'une ni des autres. Ses instincts démocratiques se révoltent à l'idée d'une restauration, et son bon sens répugne à ces utopies.

Placé entre ces deux alternatives, le suffrage universel sera naturellement conduit à choisir ses représentants dans les éléments de l'ancienne majorité. La majorité nouvelle sera aux prises avec les mêmes difficultés, commettra les mêmes fautes, car ces fautes ne tiennent pas seulement aux hommes, mais aux institutions.

Dans les oligarchies parlementaires, les partis ont un passé historique, une politique traditionnelle et des hommes d'Etat qui en poursuivent l'application. Ces partis n'existent pas dans notre démocratie, et c'est à cette difficulté essentielle que se heurte fatalement l'expérience de la République parlementaire.

De bons esprits n'hésitent plus à prédire l'échec qui l'attend, mais cette vérité n'est pas encore évidente pour tous. Or, pour mener à bien la réforme des pouvoirs publics, il faut être porté par l'opinion, il faut que le peuple ait le sentiment que cette réforme est nécessaire.

Le peuple ne s'attache qu'aux solutions nettes, et c'est là ce qui fait l'incurable faiblesse de cette Union conservatrice que tentent une fois de plus les droites réactionnaires.

Chacun y cache son drapeau; chacun y dissimule le parti auquel il appartient.

Ceux qui s'intitulent impérialistes se sont mis au service des Bourbonnais; ils n'ont fomenté la rébellion dans ma famille, que pour y chercher une excuse à leur défection. Je ne vous dirai rien de celui qu'ils mettent en avant: ma douleur paternelle étouffe mon ressentiment.

Les Royalistes n'ont même pas un chef qui ose parler; il doit à la République ses millions et son grade. Qu'il reste lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.

Cette monstrueuse alliance est faite de reticences et de dissimulations.

Non! la solution n'est pas là! Je tiens à le dire bien haut, car je ne veux pas que le principe que je représente subisse une si grave déviation.

C'est pour l'avoir défendu que j'ai été prosaïque, rayé des cadres de l'armée, emprisonné. Je ne laisserai pas compromettre par ses pires ennemis la cause des Napoléons.

En signalant ceux qui la désertent, je me souviens de cette parole de mon oncle: Sois servir d'un parti pour l'attaquer le lendemain, de quelque prétexte qu'en s'enveloppe, c'est trahir.

Entre l'impuissance des uns et l'aveuglement des autres, j'estime que le patriotisme nous commande d'attendre que l'expérience qui se poursuit fasse éclater à tous les yeux la nécessité de la véritable solution.

Ce jour-là, l'opinion exigera qu'une Assemblée investie du pouvoir constituant remette le peuple dans la plénitude de son droit et lui confie l'élection du chef de l'Etat.

Ce mouvement de l'opinion, dans lequel j'ai pleine confiance, il nous appartient d'ailleurs de le secondar de tous nos efforts; soyez convaincu que je ne me déroberai pas à cette grande tâche.

Le nom de Napoléon n'appartient pas à un parti, il appartient au peuple tout entier qui l'a toujours invoqué comme la sauvegarde de ses intérêts et de ses droits.

Verlaine, y trace la biographie de trois hommes « dont l'un obscur, l'autre à demi inconnu, l'autre méconnu, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé. » Seul, le nom du dernier est entré dans les conversations courantes avec un cortège d'ironies et de critiques violentes. Tout le monde a lu, personne n'oublie ces vers extraordinaires que publiait naguère dans une Revue, l'auteur de l'Après-midi d'un Faune :

L'enfant abdique son extase,
Et, d'outre déjà par chemins,
Elle dit le mot : Anastase !
Né pour d'éternels parchemins.

Avant qu'on sépare ne ris-
sus sous climat, son aïeul
De porter ce nom : Puloheris,
Caché par le trop grand Glafouil.

Le public n'a pas compris le sens de ces quatrains, et a poursuivi de ses moqueries l'infortuné M. Mallarmé. La « malédiction » pesa sur ce poète si grand que M. Verlaine ne trouve pas de louanges assez hautes pour l'atteindre : « L'éloge, dit-il, comme les déluges s'arrête à certains sommets. »

M. Stéphane Mallarmé est maudit parce qu'il s'adresse à quelques-uns, parce qu'il reste incompréhensible pour le plus grand nombre, parce qu'il s'expose aux railleries des ignorants. Les autres sont maudits parce qu'ils dorment dans l'oubli, parce que la gloire n'ira jamais les chercher. Ce sont des parias. Il leur plaît de souffrir cet ostracisme et montrent avec orgueil les pièces qui ont motivé l'arrêt dont ils sont victimes. M. Paul Verlaine n'attache cette étiquette que sur trois noms, nous savons que quelques-uns qu'il ne cite pas la méritent également. Quant à lui, désignons-nous froisser sa modestie, nous le considérons comme étant incontestablement le chef, le porte-lumière, le Lucifer de ces maudits.

Les poètes maudits forment un nouveau parnasse édifié, avec des matériaux hétérogènes, au lendemain de la guerre. Ils ont pris des pierres aux énormes monuments construits par Leconte de Lisle, et aux petits vide-bouteilles de François Coppée; Gautier Mendès leur a prêté, n'ayant pas autre chose dans son bagage, un flacon d'eppeanax.

C'est alors que M. Verlaine écrivait des vers comme ceux-ci :

LES LOUPS (1)

Parmi l'obscur champ de bataille
Rojant sans bruit sous le ciel noir
Les loups obliques font ripaille
Et c'est plaisir que de les voir,

Agiles, les yeux verts, aux pattes
Souples sur les cadavres moux,
— Gueules vastes et têtes plates —
Joyeux, hérissier leurs poils roux.

Un rauquement non moins que tendre
Accompagne les dents machant,
Et c'est plaisir que d'entendre
Cet hosannah vit et méchant.

Dans ce tableau sauvage nous reconnaissons l'imitation de M. Leconte de Lisle. Si nous tournons quelques pages, la marque de M. François Coppée nous apparaît dans ce tableau.

maîtres. Emportés par la recherche de vers cadencés et des effets d'harmonie imitative, ils se sont égarés dans des espaces illimités où il est difficile de les suivre sans éprouver une surexcitation cérébrale. Ils ont définitivement relégué l'idée à l'arrière-plan et se sont même souvent efforcés de la dissimuler sous des voiles épais; elle n'est pour eux que le stimulant, le coup de fouet qui met leur imagination en branle. Dès qu'ils sont en route, ils s'échappent à travers les fossés et les fondrières, tandis que derrière eux, l'idée s'enfonce dans la brume; ils ne se retourneront jamais pour la contempler. Vous pouvez consulter à ce sujet M. Jean Moréas, le stupéfiant auteur des *Syrthes* (1) et les autres *Maudits*.

Ils ont eu pour la forme des respects superstitieux; aujourd'hui ils ne découvrent plus rien au delà. La poésie est devenue chez eux un instrument purement sensationnel. Ils tendent par une disposition de mots et par fois un arrangement architectural de lignes à affecter nos sens mais se soucient peu de modifier nos pensées. Si, par malheur, nous nous acharnons à comprendre la signification de chaque mot, nous nous imposons un labeur infructueux et nous nous privons du seul plaisir qu'on a voulu nous procurer. Les mots sont des notes ou des nuances qui n'ont de valeur que par leurs relations entre elles; elles forment un tout harmonieux dont nul ne peut être distraite. Il est défendu d'en arracher un morceau. Cela est si vrai que M. Verlaine se déclare impuissant à transcrire pour ses lecteurs quelques parties des poèmes de M. Mallarmé : « Il nous semble inutile d'en rien citer, dit-il. Inutile et impie. Ce serait tout dénoter, tant le Mallarmé définitif est nu. Coupez donc un sein à une femme belle! » Ou si vous vous plaignez de tel passage obscur, le biographe vous répondra que la clarté n'est qu'une grâce secondaire. La chose qui importe, c'est un vers nombreux, musical, rare.

Les personnes qui voudront bien se rappeler que les *Maudits* sont exclusivement de la musique ou de la peinture pourront entreprendre la lecture de ces poèmes; elles seront assez souvent charmées par des assonances ou émerveillées par des colorations papillotantes. Mais si elles exigent davantage, elles gêneront leur plaisir. M. Paul Verlaine a pris soin d'ailleurs de fixer les règles de cet art difficile. Il est nécessaire de les lire avec soin :

La pièce où elles sont consignées est un peu trop étendue pour que nous la citions tout entière. En voici les deux dernières strophes, nous assumons la responsabilité d'une mutilation sacrilège.

De la musique encore et toujours!
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qui fuit d'une âme en allée
Vers d'autres dieux à d'autres amours

Que ton vers soit la bonne aventure
Eparsé au vent crispé du matin
Qui va fleurant la menthe et le thym...

Profitions de ces points de suspension. Le poète est catégorique, plus haut il réclamait la nuance, pas la couleur, rien que la nuance, mais il tient surtout à la musique. Le vers ne vaut rien s'il n'est pas musical. Le poème doit être une so-

Bazenerie, André Dubois, Georges Girou, Mesureux.

Entrée 20 centimes.

Vu un candidat : LE GRANDAIS.

—o—

Vendredi, 2 octobre, rue Bréguet et rue Alexandre Dumas, préau du Ecoles.

Ordre du jour : Audition des candidats et exposé du programme.

Vu l'un des candidats : MICHELIN.

—o—

Comité central des groupes radicaux socialistes de la Seine. — Le vendredi, 2 octobre 1885, à 8 h. du soir. Réunion publique à l'école de l'avenue Duquesne, 42.

Orateurs inscrits : les citoyens Michelin Alary, Cénac, Golez, Fiaux, Hovelacque, Le Grandais, Maillard, Robinet.

Les électeurs des VI^e, VII^e et XV^e arrondissements sont spécialement convoqués.

Vu : Michel N, candidat.

—o—

Vendredi 2 octobre, réunion publique organisée par les Comités radicaux socialistes des sixième, septième et quinzième arrondissements.

Orateurs inscrits : Michelin, Hovelacque, Fiaux, Robinet, Maillard, etc., etc.

Le lieu de la réunion sera fixé ultérieurement.

—o—

Comité central radical socialiste du IV^e arrondissement.

Citoyen,

Vous êtes invité à la réunion du Comité qui aura lieu le vendredi 2 octobre, salle XIX, rue Saint-Antoine, 132, à 8 h. 1/2.

Ordre du jour : mesures à prendre pour le 4 octobre.

—o—

Comité du soir de la candidature ouvrière manuelle socialiste révolutionnaire du XX^e arrondissement. — Réunion des adhérents du Sou de la Candidature ouvrière.

Citoyens,

Vous êtes prié d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 2 octobre 1885, à 8 h. 1/2 du soir, salle Bruneau, 41, rue des Couronnes.

Ordre du jour : distribution des bulletins aux sections de vote.

—o—

Le cercle philanthropique républicain de l'Aube convoque les originaires de ce département à la réunion extraordinaire qui aura lieu le 2 octobre, au siège social, café Gruber, boulev. Saint-Denis.

Ordre du jour : manifestation de Bagneux, heure et point de départ.

—o—

Fédération des travailleurs socialistes de France. Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — Comité central électoral du XX^e arrondissement.

Citoyens,

Vous êtes prié d'assister à la réunion du comité qui aura lieu le vendredi 2 octobre 1885, à 8 h 1/2, salle Bruneau, 41, rue des Couronnes.

Ordre du jour : distribution des bulletins aux sections de vote. Urgent!

CAUSERIE LITTÉRAIRE

LES POÈTES MAUDITS (1)

II

Nos lecteurs se rappellent le sens général de l'art poétique de M. Verlaine : les *Maudits* sont peintres ou musiciens ; des littérateurs, non pas. « Les mots, nous disent e spirituels auteurs des *Détiquescences* (2), les mots ne peignent pas, ils sont la peinture elle-même, au-

ra devons tout entière, le poète continue dans un emportement lyrique qui étonne ceux qui ne connaissent pas la nature de l'affection dont souffrent les *maudits*.

Voyelles,

Je dirai que quelque jour vos naissances latentes. A, noir corsat vela des mouches éclatantes Qui bombillent autour des puanteurs cruelles, Golfes d'ombre; E candeur des vapeurs et des tentes,

Lances des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles,

I pourpre, sang craché, rires des lèvres blanches.

Dans la colère ou les ivresses pénitentes ;

U, cycles, vibrations divins des mers virides, Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides

Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux ;

O, suprême clairon plein de strideurs étranges, Silences traversés des mondes et des anges :

— O l'Omega, rayon violet de Ses Yeux !

Voilà le Credo. Il faut l'accepter tout entier ou le rejeter. Ne nous attardons pas à rechercher pourquoi I est couleur de sang et U vert comme prés. Signalons seulement le sous-entendu, troublant du dernier vers. De quels Yeux le poète entend-il nous parler ? Quel est cet Etre qui a droit à des lettres majuscules ? Qu'on nous permette un artifice propre aux faiseurs de feuilletons. Nous renvoyons la réponse à la troisième partie de cette étude ; nous comprendrons alors l'effarement des « poètes maudits. »

Personne ne nous a encore révélé le rôle des consonnes. Nous pouvons heureusement nous en rendre compte. Elles paraissent généralement incolores mais, en compensation, elles ont le don d'être musiciennes. C'est par elles que les mots soupirent, chantent, rient, sanglotent, hurlent, tonnent. Remarquez parexemple dans le sonnet cité plus haut le vers :

O, suprême Clairon, plein de stridements étranges

La consonne R est chargée de sonner une fanfare éclatante ; l'horreur du jugement dernier, avec ses trompettes et ses roulements de tonnerre, apparaît subitement aux initiés ; les mots donnent l'épouvante, que dis-je, ils sont eux-mêmes la proie des épouvantements :

Les mots ont pour comme des poules !
Série M. Paul Verlaine !

D'autres consonnes font aussi des merveilles. Prenons dans les *Syrthes* (1) de M. Jean Moréas quelques vers à titres d'exemple :

MUSIQUE LOINTAINE

La voix, songeuse voix de lèvres devinées,
Eparse dans les sens sigus de l'instrument,
A travers les murs sourds filtre implacablement,
Irritant des désirs et des langueurs fanées.

Alors comme sous la baguette d'un sorcier,
Dans mon esprit flottant la Vision se caque :

Blanche avec des cheveux plus noirs qu'un catafalque.

Frêle avec des rondours plus lisses que l'acier.

Dans le jade se meurt la branche de verveine,

Les tapis sont profonds et le vitrail profond.

Les coussins sont profonds et profond le plafond.

Nul baiser attristant, nulle caresse vaine.

La voix, songeuse voix de lèvres devinées... etc.

N'est-ce point charmant de voir ces deux bonnes consonnes P et F accorder amicalement leurs flûtes ? Elles soupirent discrètement à l'unisson et réveillent les désirs endormis. A l'S sont réservés les sifflements ; le même Jean Moréas connaît la manière de faire grincer cette malheureuse :

claudicants. Quoique très difficile sur le nombre de la rime, il ne craint pas de faire rimer deux mots dont l'un au pluriel et l'autre au singulier pourvu qu'ils aient pareille assonnance. Les autres font de même. Mais pourquoi leur parler de prosodie, à ces artistes bizarres, puisque la tribu tout entière campe en dehors de la littérature ?

La musique la plus agréable à entendre est celle que compose M. Paul Verlaine. Le maître aime les nuances indécises, les tonalités sourdes, les notes vagues, tremblées, sans accord final.

La chanson grisé.

Où l'Indécis au Précis se joint.

Il chante à mi-voix sur le mode mineur ; le rythme de quelques uns de ses poèmes emprunte ainsi aux procédés d'un autre art un charme mélancolique très doux. Ecoutez ces quatre strophes, elles sont comme l'écho d'une ariette du temps de Lullu.

Il pleut dans mon cœur,
Comme il pleut sur la ville,
Quelle est cette langueur,
Qui pénètre mon cœur ?

O bruit doux de la pluie,
Par terre et sur les toits !
Pour un cœur qui s'ennuie
O le chant de la pluie !

Il pleure sans raison
Dans ce cœur qui s'écœure.
Quoi ! nulle trahison ?
Ce deuil est sans raison.

C'est bien la pire peine
De ne savoir pourquoi,
Sans amour et sans haine,
Mon cœur a tant de peine ! (1)

Ces éclaircies sont trop rares, trop accidentelles, pour nous autoriser à exciper M. Paul Verlaine de la condamnation dans laquelle les gens sensés doivent envelopper tous ses amis. Et c'est grand dommage de voir ce talent, à peine germant, atrophié par une volonté perverse.

III

Peintres ou musiciens, M. Paul Verlaine et ses compagnons traduisent, selon les formules compliquées de leur art, de pures sensations. Ils ont suivi une filière bien facile à remonter. D'abord, ils se sont occupés exclusivement de la représentation du monde extérieur. Ils ont attaché une importance exorbitante aux phénomènes qui affectaient leur sensibilité ; ils en ont soigneusement étudié les effets sur eux-mêmes. Poussant plus loin leur analyse, ils ont tenté de pénétrer les ténèbres de l'inconscience.

Pourquoi, sous une excitation externe, ces actions réflexes de centres nerveux ?

Pourquoi ces mouvements instinctifs ? Par quel mystère la rétine, ébranlée par des ondes lumineuses réagit-elle et transforme-t-elle l'impression reçue en une sensation de couleurs ? Ces questions les ont inquiétés à l'excès. Un système récent de philosophie leur a fourni une solution précisément appropriée à leur tempérament. Il s'agit de la doctrine de M. de Hartmann. On sait que ce savant a inventé le réalisme transcendantal. On n'attend pas de nous un résumé de cette philosophie nouvelle. Rappelons seulement que M. de Hartmann veut voir dans les mouvements réflexes ou instinctifs la révélation d'une substance éternelle qu'il appelle l'Inconscient.

(1) Voir la *France Libre*, du 25 septembre 1885.
(2) Paris 1885, Léon Vanier, un vol. in-32.

(1) Un vol. in-12, chez Léon Vanier.

(1) « Jadis et naguère » ; Paris 1885, Léon Vanier, un vol. in-18.

Samedi 3 courant, réunion privée du groupe républicain démocratique radical du 6^e arrondissement à son siège social, 68, rue de Rennes.

Urgence :
Présence obligatoire.

Saint-Denis. — Salle Mérot, cours Benoist, 17, réunion publique, 8 h. 1/2 du soir.

Orateurs inscrits :
Michelin, Delattre, Gelez, Jules Guyot, Labat, Le Grellais, Gabriel Robinet.

Comité central des groupes républicains radicaux socialistes de la Seine. — Réunion publique à 8 heures du soir, concert de Lyon, 12.

Orateurs : Michelin, Manjan, Le Grandais, Bazeneria, André Dubois, Georges Girou, Meursaux.

Entrée 20 centimes.

Vu un candidat : LE GRANDAIS.

Vendredi, 2 octobre, rue Bréguet et rue Alexandre Dumas, préau du Ecoles.

Ordre du jour : Audition des candidats et exposé du programme.

Vu l'un des candidats : MICHELIN.

Comité central des groupes radicaux socialistes de la Seine. — Le vendredi, 2 octobre 1885, à 8 h. du soir. Réunion publique à l'école de l'avenue Duquesne, 42.

Orateurs inscrits : les citoyens Michelin Alary, Cénac, Gelez, Fiaux, Hovelacque, Le Grandais, Maillard, Robinet.

Les électeurs des VI^e, VII^e et XV^e arrondissements sont spécialement convoqués.

Vu : Michelin, candidat.

Vendredi 2 octobre, réunion publique organisée par les Comités radicaux socialistes des sixième, septième et quinzième arrondissements.

Orateurs inscrits : Michelin, Hovelacque, Fiaux, Robinet, Maillard, etc., etc.

Le lieu de la réunion sera fixé ultérieurement.

Comité central républicain radical socialiste du IV^e arrondissement.

Citoyen,

Vous êtes invité à la réunion du Comité qui aura lieu le vendredi 2 octobre, salle VIX, rue Saint-Antoine, 132, à 8 h. 1/2.

Ordre du jour : mesures à prendre pour le 4 octobre.

Comité du soir de la candidature ouvrière manuelle socialiste révolutionnaire du XX^e arrondissement. — Réunion des adhérents du Sou de la Candidature ouvrière.

Citoyens,

Vous êtes prié d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 2 octobre 1885, à 8 h. 1/2 du soir, salle Brunau, 41, rue des Couronnes.

Ordre du jour : distribution des bulletins aux sections de vote.

Le cercle philanthropique républicain de l'Aube convoque les originaires de ce département à la réunion extraordinaire qui aura lieu le 2 octobre, au siège social, café Gruber, boulev. Saint-Denis.

Ordre du jour : manifestation de Bagnaux, heure et point de départ.

Fédération des travailleurs socialistes de France. Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — Comité central électoral du XX^e arrondissement.

Citoyens,

Vous êtes prié d'assister à la réunion du comité qui aura lieu le vendredi 2 octobre 1885, à 8 h. 1/2, salle Brunau, 41, rue des Couronnes.

Ordre du jour : distribution des bulletins

tant de mots, autant de couleurs; il y en a de verts, de jaunes et de rouges. > Cette phrase n'est pas une plaisanterie. Elle reproduit exactement une des théories du nouveau Parnasse. Il faut même aller plus loin; on ne pourrait pas concevoir que la couleur, étant la propriété du mot, fût imperceptible dans les éléments dont il se compose. Les lettres ont donc aussi leurs couleurs. M. Arthur Rimbaud qui depuis s'est évanoui dans une profession quelconque, a fixé dans un sonnet capital la nuance de chaque voyelle.

A noir, E blanc, J rouge, U vert, O bleu

L'explication de ces adjectifs est nécessaire, elle est caractéristique : nous la devons tout entière, le poète continue dans un emportement lyrique qui étonne ceux qui ne connaissent pas la nature de l'affection dont souffrent les maudits.

Voyelles,

Je dirai quelque jour vos naissances latentes. A, noir corset velu des mouches éclatantes Qui bombillent autour des puanteurs cruelles, Golfes d'ombre; E candeur des vapeurs et des tentes,

Lances des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles,

I pourpre, sang craché, rires des lèvres balles.

Dans la colère ou les ivresses pénitentes;

U, cycles, vibrations divins des mers virides, Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides

Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux;

O, suprême clairon plein de strideurs étranges, Silences traversés des mondes et des anges :

— O l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux!

Voilà le Credo. Il faut l'accepter tout entier ou le rejeter. Ne nous attardons pas à rechercher pourquoi I est couleur de sang et U vert comme prés. Signalons seulement le sous-entendu, troublant du dernier vers. De quels Yeux le poète entend-il nous parler? Quel est cet Etre qui a droit à des lettres majuscules? Qu'on nous permette un artifice propre aux faiseurs de feuilletons. Nous renvoyons la réponse à la troisième partie de cette étude; nous comprendrons alors l'effarement des « poètes maudits. »

Personne ne nous a encore révélé le rôle des consonnes. Nous pouvons heureusement nous en rendre compte. Elles paraissent généralement incolores mais, en compensation, elles ont le don d'être musiciennes. C'est par elles que les mots soupirent, chantent, rient, sanglotent, hurlent, tonnent. Remarquez parexemple dans le sonnet cité plus haut le vers :

O, suprême Clairon, plein de stridurs étranges

La consonne R est chargée de sonner une fanfare éclatante; l'horreur du jugement dernier, avec ses trompettes et ses roulements de tonnerre, apparaît subitement aux initiés; les mots donnent l'épouvante, que dis-je, ils sont eux-mêmes la proie des épouvantements :

Les mots ont peur comme des poules!

Sécrie M. Paul Verlaine!

D'autres consonnes font aussi des merveilles. Prenons dans les Syrthes (1) de M. Jean Moréas quelques vers à titres d'exemple :

MUSIQUE LOINTAINE

La voix, songeuse voix de lèvres dévinées, Eparses dans les sons aigus de l'instrument, A travers les murs sourds filtre implacablement, Irritant des désirs et des langueurs fanées.

Ai-je sucé les sucs d'innommés magistères? Que! sucube au pied bot m'a-t-il donc envoûté? Oh! ne l'être plus, oh! ne l'avoir pas été! Suc maléfique, o magistères déléterés!

On n'a pas le loisir de scruter le sens de ces enchaînements de mots; on est abasourdi, exaspéré par ces sifflements aigus et ces sons graves répétés et accouplés dans une cacophonie hurlante. Pour obtenir ce résultat, l'auteur a contrevenu aux règles les plus élémentaires de la prosodie. Le dernier vers de son quatrain s'appuie en boitant sur deux hémisches inégaux. C'est une peccadille aux yeux des poètes maudits lorsque l'effet est produit. M. Paul Verlaine a donné de fréquents exemples de ces sortes de vers claudicants. Quoique très difficile sur le nombre de la rime, il ne craint pas de faire rimer deux mots dont l'un au pluriel et l'autre au singulier pourvu qu'ils aient pareille assonance. Les autres font de même. Mais pourquoi leur parler de prosodie, à ces artistes bizarres, puisque la tribu tout entière campe en dehors de la littérature?

La musique la plus agréable à entendre est celle que compose M. Paul Verlaine. Le maître aime les nuances indéfinies, les tonalités sourdes, les notes vagues, tremblées, sans accord final.

La chanson grisé.

Où l'Indécis au Précis se joint.

Il chante à mi-voix sur le mode mineur; le rythme de quelques uns de ses poèmes emprunte ainsi aux procédés d'un autre art un charme mélancolique très doux. Ecoutez ces quatre strophes, elles sont comme l'écho d'une ariette du temps de Lullu.

Il pleut dans mon cœur,
Comme il pleut sur la ville,
Quelle est cette langueur?
Qui pénètre mon cœur?

O bruit doux de la pluie.
Par terre et sur les toits!
Pour un cœur qui s'ennuie
O le chant de la pluie!

Il pleure sans raison
Dans ce cœur qui s'écœure.
Quoi! nulle trahison?
Ce deuil est sans raison.

C'est bien la pire peine
De ne savoir pourquoi,
Sans amour et sans haine,
Mon cœur a tant de peine! (1)

Ces éclaircies sont trop rares, trop accidentelles, pour nous autoriser à excepter M. Paul Verlaine de la condamnation dans laquelle les gens sensés doivent envelopper tous ses amis. Et c'est grand dommage de voir ce talent, à peine germant, atrophié par une volonté perverse.

III

Peintres ou musiciens, M. Paul Verlaine et ses compagnons traduisent, selon les formules compliquées de leur art, de pures sensations. Ils ont suivi une filière bien facile à remonter. D'abord, ils se sont occupés exclusivement de la représentation du monde extérieur. Ils ont attaché une importance exorbitante aux phénomènes qui affectaient leur sensibilité; ils en ont soigneusement étudié les effets sur eux-mêmes. Poussant plus loin leur analyse, ils ont tenté de pénétrer les ténèbres de l'inconscience.

Pourquoi, sous une excitation externe, ces actions réflexes de centres nerveux?